

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Présentation simplifiée

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif d'Yvetot Normandie comprend 8 budgets :

- Le Budget Principal
- Les budgets annexes :
 - Le budget des déchets ménagers
 - Le budget transports
 - Le budget office de tourisme
 - Le budget hôtel d'entreprises
 - Les budgets d'aménagement de zones d'activités économiques
 - ZAE de Croix-Mare
 - ZAE d'Auzebosc extension
 - ZAE de Valliquerville extension

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	235 825,13
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	170 483,72
73 IMPOTS ET TAXES	3 380 416,50
731 FISCALITE LOCALE	5 579 116,16
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 945 417,27
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	280 290,66
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 767,14
Total recettes en euros	11 656 851,58

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 011 169,61
012 CHARGES DE PERSONNEL	3 505 852,15
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 959 838,98
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 880 511,59
66 FRAIS FINANCIERS	43 827,82
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	123,00
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS	144 351,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	463 842,43
Total dépenses en euros	10 009 516,58

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	179 992,20
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	2 789 800,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	52 907,27
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 000,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	463 842,43
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
Total recettes en euros	3 495 541,90

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RESTITUEES	20 229,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	161 106,48
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	430 779,66
204 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	356 934,34
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	561 959,32
23 TRAVAUX EN COURS	1 402,08
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	300 000,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	35 767,14
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00
Total dépenses en euros	1 868 178,02

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ORDURES MENAGERES

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	19 606,96
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 784 856,11
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	511 683,55
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	193 629,01
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 620,62
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 878,35
Total recettes en euros	3 527 274,60

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 184 909,57
012 CHARGES DE PERSONNEL	1 081 051,57
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 572,30
66 FRAIS FINANCIERS	1 601,05
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	95 308,07
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 300,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	196 182,85
Total dépenses en euros	3 585 925,41

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ORDURES MENAGERES

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	52 968,65
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	196 182,85
Total recettes en euros	249 151,50

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 333,32
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	330 635,85
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 878,35
Total dépenses en euros	410 206,82

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET TRANSPORTS

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	23 195,71
73 IMPOTS ET TAXES	823 404,34
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES	1,34
Total recettes en euros	852 548,11

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	424 938,55
012 CHARGES DE PERSONNEL	59 259,89
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 534,50
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 052,30
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	80,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 046,43
Total dépenses en euros	512 911,67

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET TRANSPORTS

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 046,43
Total recettes en euros	9 046,43

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 646,20
Total dépenses en euros	14 646,20

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET OFFICE DE TOURISME

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	3 449,85
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	15 891,25
731 FISCALITE LOCALE	32 112,70
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	204 085,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 044,70
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	924,00
Total recettes en euros	259 507,50

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	80 494,68
012 CHARGES DE PERSONNEL	176 009,33
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 074,85
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 973,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 984,16
Total dépenses en euros	274 536,02

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET OFFICE DE TOURISME

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	725,60
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	880,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 984,16
Total recettes en euros	9 589,76

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 143,34
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	924,00
Total dépenses en euros	4 067,34

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	42 416,11
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	26 871,73
Total recettes en euros	69 297,84

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 292,74
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	33 556,82
Total dépenses en euros	46 849,75

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	1 100,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 754,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	33 556,82
Total recettes en euros	37 410,82

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 020,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 151,08
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	26 871,73
Total dépenses en euros	41 042,81

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ZAE CROIX-MARE

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
74 DOTATIONS ET SUBVENTIONS	179 613,91
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 386 884,04
Total recettes en euros	1 566 497,95

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	0,64
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 386 884,04
Total dépenses en euros	1 386 884,68

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ZAE CROIX-MARE

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 386 884,04
Total recettes en euros	1 386 884,04

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 386 884,04
Total dépenses en euros	1 386 884,04

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ZAE AUZEBOSC EXTENSION

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,74
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	734 906,88
Total recettes en euros	734 907,62

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	709 024,38
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 882,50
Total dépenses en euros	734 906,88

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ZAE AUZEBOSC EXTENSION

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	300 000,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 882,50
Total recettes en euros	325 882,50

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	734 906,88
Total dépenses en euros	734 906,88

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ZAE VALLIQUERVILLE EXTENSION

Section de fonctionnement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00
Total recettes en euros	0,00

Section de fonctionnement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00
Total dépenses en euros	0,00

YVETOT NORMANDIE
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ZAE VALLIQUERVILLE EXTENSION

Section d'investissement
Recettes

Chapitre	Compte administratif 2024
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00
Total recettes en euros	0,00

Section d'investissement
Dépenses

Chapitre	Compte administratif 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
Total dépenses en euros	0,00

SYNTHESE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

(Tous budgets consolidés)

<u>NIVEAUX D'EPARGNE</u>	
Total Recettes Réelles de Fonctionnement (a)	16 472 643,06 €
Total Dépenses Réelles de Fonctionnement (b)	14 428 151,30 €
EPARGNE BRUTE (c = a - b)	2 044 491,76 €
Remboursement du capital des emprunts (d)	174 439,80 €
EPARGNE NETTE (e = c - d)	1 870 051,96 €

<u>EVOLUTION DE LA DETTE</u>	
Encours au 31/12/2023	1 595 948,19 €
Remboursement du capital 2024	174 439,80 €
Encours au 31/12/2024	1 421 508,39 €
Encours dette / Epargne brute	0,70

INFORMATIONS STATISTIQUES

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

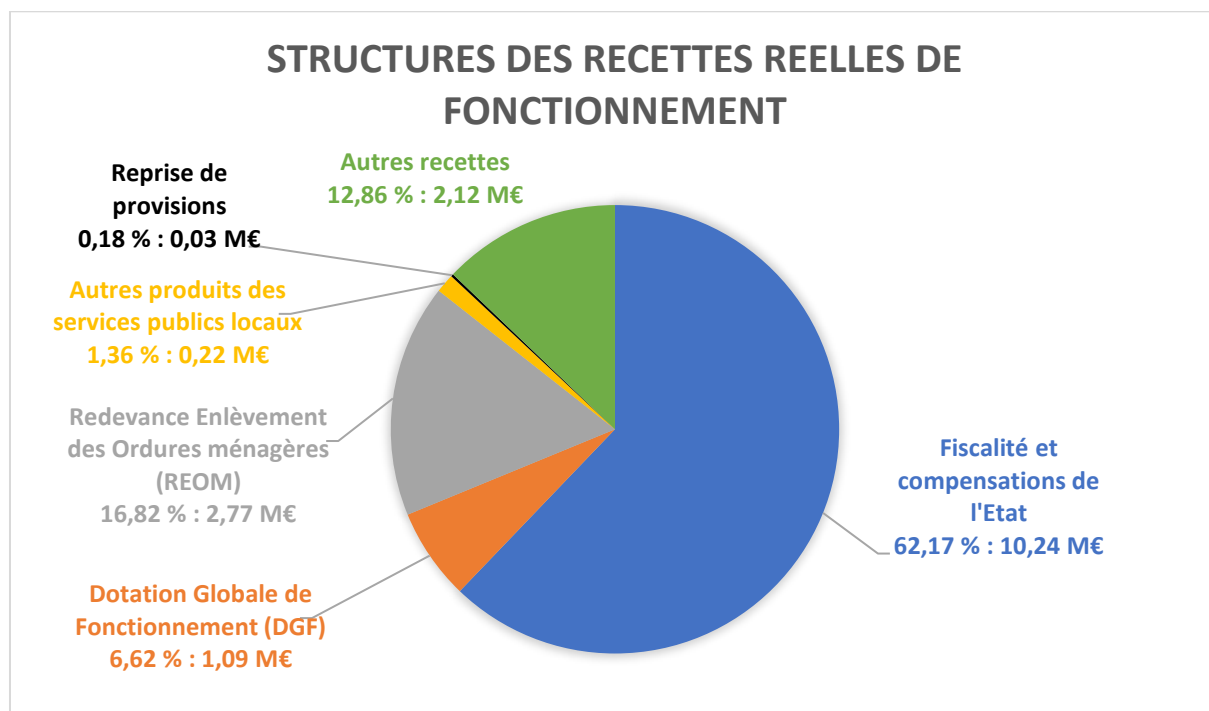
<u>RATIOS FINANCIERS</u>	Valeurs YN 2024	Valeurs YN 2023	Moyennes nationales de la strate 2023 (*)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	354,29	334,54	380,00
Recettes réelles de fonctionnement / population	431,32	428,37	459,00
Dépenses d'équipement brut / population	50,15	31,66	94,00
Encours de dette** / population	49,67	53,93	209,00
DGF / population	40,48	37,11	45,00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	36,73%	34,59%	41,00%
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	83,53%	79,41%	87,60%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	11,63%	7,39%	20,40%
Encours de la dette** / recettes réelles de fonctionnement	11,52%	12,59%	45,60%

(*) Source : Les collectivités locales en chiffres 2024 (Ministère chargé des Collectivités Territoriales) – Groupements de communes à fiscalité propre de 15 000 à 30 000 habitants

(**) Encours de la dette au 31/12

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT tous budgets confondus

Le montant total des recettes réelles de fonctionnement s'est élevé à 16 472 653,06 €.



Après retraitement des reprises sur les provisions (29 535 €) et de la subvention de fonctionnement au budget annexe de l'Office de Tourisme Yvetot Normandie (200 000 €), l'évolution des recettes réelles de fonctionnement s'établit à + 1,09 % entre 2023 et 2024, soit une augmentation de 175 K€.

➤ **Fiscalité et compensations de l'Etat : 10,24 M€**

Les recettes fiscales et les compensations de fiscalité versées par l'Etat s'élèvent à 10 240 239,70 €. Elles progressent de 2,42 % par rapport à 2023, soit une augmentation de 242 K€ (augmentation limitée en raison de l'abandon de la part intercommunale du FPIC aux communes membres).

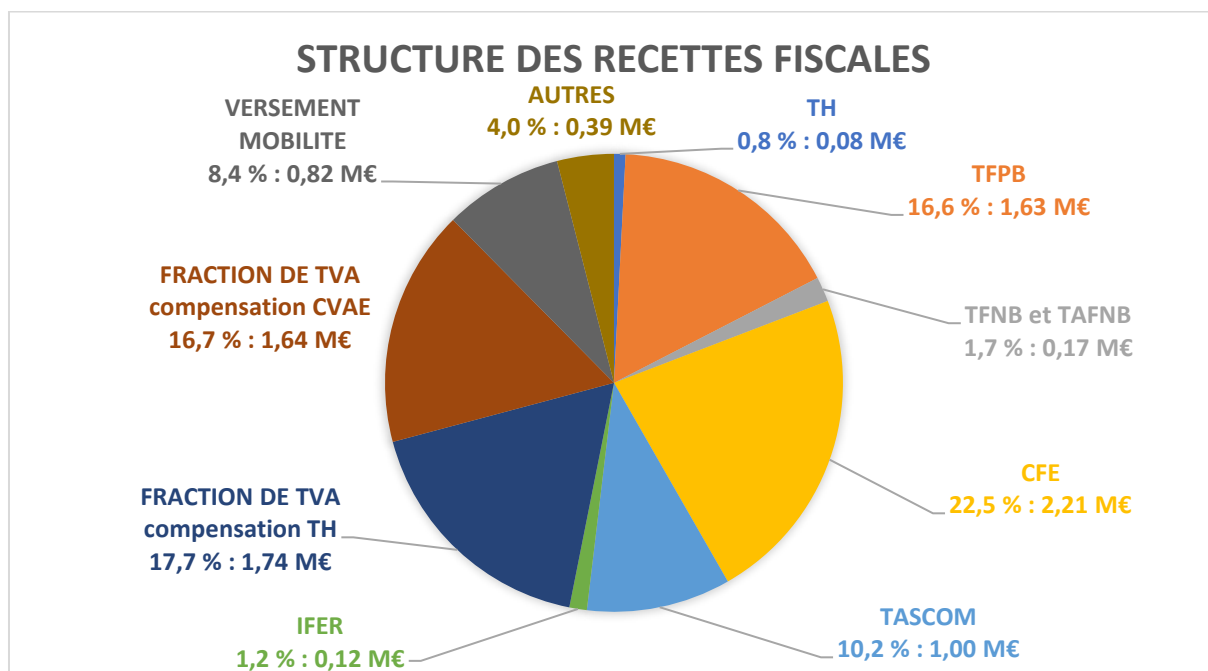
✓ **Les recettes fiscales**

Les recettes fiscales s'élèvent à 9,8 M€ en 2024, en augmentation de 466 K€ par rapport à 2023.

Cette augmentation est liée à la conjugaison de :

- La hausse du produit de la CFE de 140 K€,
- L'augmentation du produit de la TASCOT de 93 K€,
- La variation du produit de la TFPB : + 63 K€,
- La hausse du produit du versement mobilité : + 53 K€,
- L'augmentation du produit des IFR de 11 K€,
- La variation des produits de la TFPB et de la TAFB : + 9 K€,

- L'encaissement de rôles supplémentaires pour un volume conséquent (392 K€), soit + 127 K€ par rapport à 2023,
- La diminution de 5 K€ des fractions de TVA versées en compensation de la CVAE ou de la TH alors que ces produits étaient attendues en progression,
- La baisse des produits de la TH sur les résidences secondaires de 25 K€ à la suite des rectifications intervenues sur les bases au regard du nombre important de dégrèvements constatés en 2023.



✓ La péréquation

Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) a vocation à prélever 2 % des ressources fiscales des ensembles intercommunaux (EPCI et Communes) considérés les plus riches, pour les reverser aux ensembles intercommunaux considérés les plus pauvres. Au niveau national, ce fonds représente plus de 1 milliard d'euros.

En 2024, l'ensemble intercommunal composé de la Communauté de Communes et de ses communes a été informé qu'il était bénéficiaire d'une dotation de droit commun répartie comme suit :

- 256 194 € pour l'EPCI,
- 410 386 € pour les communes membres.

Par délibération adoptée à l'unanimité du Conseil communautaire en septembre 2024, l'EPCI a renoncé au bénéfice de sa part du FPIC et a validé une répartition dérogatoire entre les communes suivant une règle de ventilation contenue dans le pacte financier et fiscal approuvé en avril 2024.

✓ Les compensations de l'Etat

Les compensations de l'Etat proviennent de réformes successives de la fiscalité locale et d'exonérations. Elles s'élèvent à 424 124 € en 2024 (contre 402 337 € en 2023).

Les compensations se décomposent comme suit :

- Compensation au titre de la CFE : 363 129 €,
- Compensation de taxes foncières : 60 995 €.

➤ **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 1,09 M€**

La DGF s'élève à 1 090 734 €. Elle augmente de 5,73 %, soit + 59 148 € par rapport à 2023.

➤ **Les produits des services locaux : 2,99 M€ avec la REOM**

Le produit de la REOM en 2024 (2,77 M€) augmente de 9,70%, en corrélation avec l'augmentation de 10% des tarifs décidée en décembre 2023.

Après retraitement du produit de la vente de terrains aménagés à Croix-Mare en 2023 (126 K€), les autres produits des services locaux (hors REOM) sont stables entre 2023 et 2024.

➤ **Autres recettes : 2,12 M€**

Après retraitement de la subvention de fonctionnement au budget annexe de l'Office de Tourisme Yvetot Normandie d'un montant de 200 K€, les autres recettes s'élèvent à 1,926 M€.

Ces recettes incluent essentiellement :

- Des subventions d'un montant de 1,42 M€ (631 K€ en 2023), dont 511 K€ au titre des soutiens (contre 262 K€ en 2023) et 180 K€ pour les aménagements de la ZAE de Croix-Mare,
- Les ventes de matériaux collectés en déchetterie de 193 K€ (167 K€ en 2023),
- Des remboursements de frais de personnel d'environ 259 K€ (233 K€ en 2023),
- Les loyers de l'hôtel d'entreprises de 42 K€.

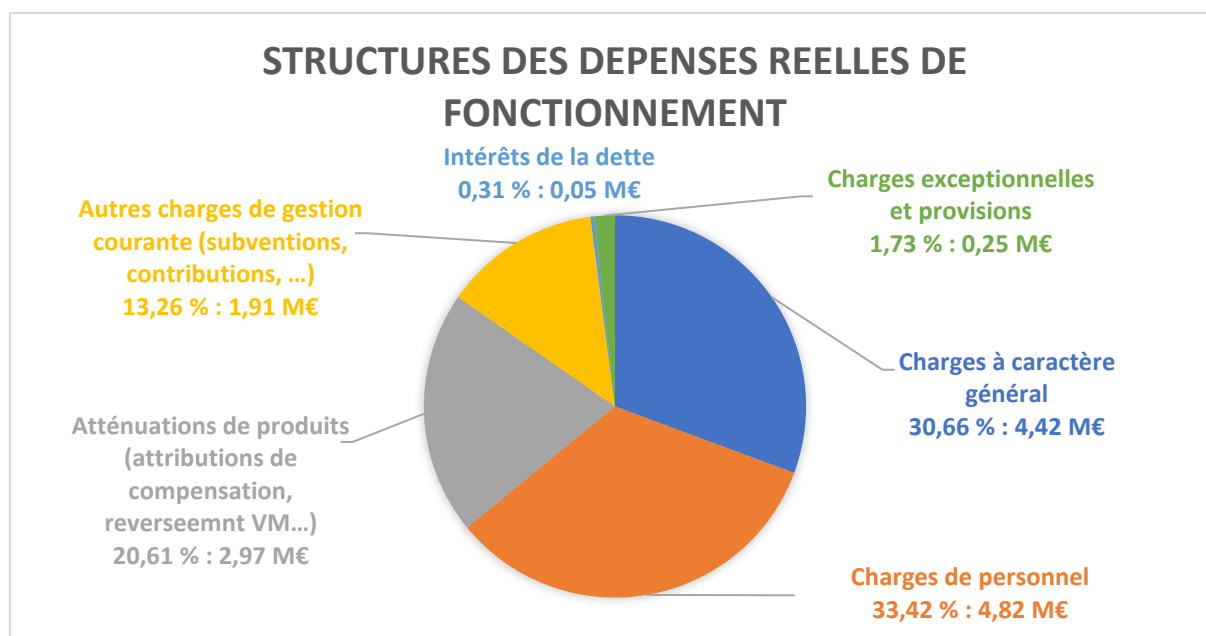
➤ **Les reprises sur provisions : 0,03 M€**

La fin du contentieux engagé par la société NORD EUROPE LEASE a permis une reprise de la provision constituée et a générée 29 535 € de recettes exceptionnelles.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT tous budgets confondus

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement s'est élevé à 14 428 151,76 €. Elles augmentent de 1,34 % par rapport à 2023.

La répartition des dépenses de fonctionnement de l'ensemble des budgets de la communauté de communes s'établit de la manière suivante :



Parmi les principales dépenses, on peut citer :

➤ **Charges à caractère général : 4,42 M€**

Les charges à caractère général s'élèvent en 2023 à 4 423 829,53 € (3,7 M€ en 2023).

Après retraitement des dépenses liées aux travaux d'extension des aménagements de la ZAE d'Auzebosc (709 K€), elles augmentent seulement de 0,40 % par rapport à 2023.

➤ **Charges de personnel : 4,82 M€**

Les dépenses de personnel s'élèvent à 4 822 172,94 € en 2024 (4,51 M€ en 2023). Elles représentent plus de 33 % des dépenses consolidées de fonctionnement et ont augmenté de 6,89 % par rapport à 2023.

Cette évolution s'explique notamment par :

- L'effet en année pleine de l'augmentation du point d'indice de 1,5 % entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2023,
- La revalorisation salariale par l'attribution de 5 points d'indice majorés supplémentaires à tous les agents à partir du 1^{er} janvier 2024,
- L'attribution de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat,
- Aux avancements d'échelons et de grades en lien avec l'ancienneté des agents,
- Le remplacement des agents absents pour des périodes de longue durée,
- La création de nouveaux postes :
 - Un SIGiste,

- L'intégration de l'agent chargé de l'animation du point d'accès au droit transféré par la ville d'Yvetot,
- Un chargé de mission en informatique, en transformation d'un poste en apprentissage.

Au 31 décembre 2024, les effectifs en équivalent temps plein (ETP) d'Yvetot Normandie s'établissent comme suit :

	Postes ouverts			Postes pourvus		
	Temps complet	Temps non complet	Total	Titulaires	Non titulaires*	Total
Budget principal	60	10,48	70,48	41,37	25,5	66,87
Service ordures ménagères	19	0,64	19,64	14,64	5	19,64
Régie office de tourisme	3	0,24	3,24	0,24	3	3,24
TOTAL	82	11,36	93,36	56,25	33,5	89,75

* dont 6 postes non-permanents et 1 apprenti.

➤ **Atténuations de produits : 2,97 M€**

Les atténuations de produits incluent :

- Les attributions de compensation d'un montant de 2 846 356,88 €,
- Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources FNGIR de 79 251 €,
- Le reversement de trop perçu sur les acomptes des fractions de TVA au titre des compensations pour 30 626 €,
- Le transfert du versement de mobilité par le budget transport au budget principal pour financer les actions portées par ce dernier, soit 13 534,50 € en 2024.

➤ **Autres charges de gestion courante : 1,91 M€**

Le montant des autres charges de gestion courante s'élève à 1 913 211,87 € (2,81 M€ en 2023).

Après neutralisation du reversement au budget principal de l'excédent du budget annexe de la ZAE d'Ecretteville (environ 850 K€) constaté en 2023, le montant des autres charges de gestion courante en 2024 est en diminution de 2,5 %, soit - 49 K€.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Les subventions de fonctionnement versées au délégataire du centre aquatique pour 866 K€,
- Les contributions aux organismes de regroupement pour environ 501 K€ (les syndicats mixtes de bassins versants, le syndicat Seine Maritime numérique et le PETR),
- La subvention de fonctionnement à la régie de l'Office de tourisme pour 200 K€.

➤ **Charges exceptionnelles et provisions : 0,25 M€**

En 2024, les charges exceptionnelles comprennent principalement :

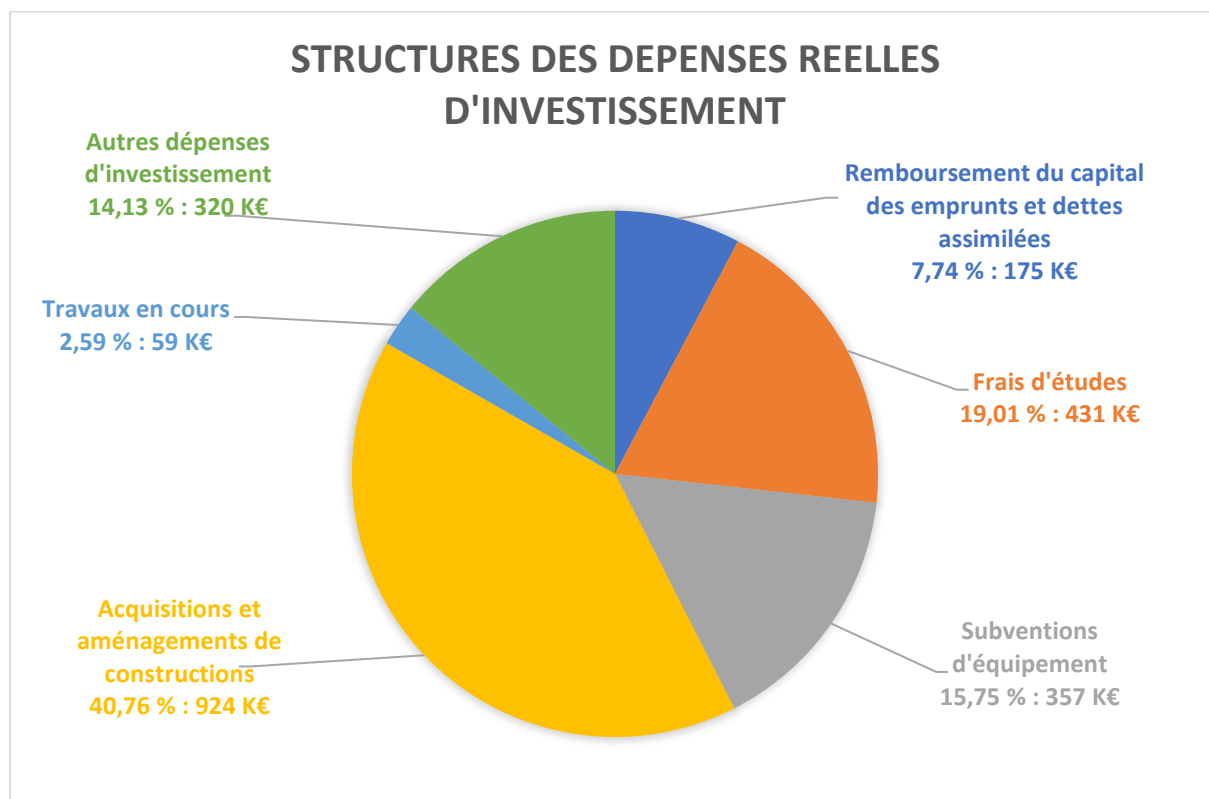
- Les annulations de REOM d'un montant de plus de 95 K€ (traitement des réclamations),
- Des provisions pour risques et charges d'environ 154 K€.

Au-delà de la nature des dépenses exposées en 2024, il convient de souligner les principaux domaines d'actions au titre desquels les montants ont été dépensés, soit les principaux par ordre décroissant :

- 1) L'environnement, comprenant notamment les frais d'exploitation du service ordures ménagères ;
- 2) Les attributions de compensation versées aux communes membres (identifiées comme des opérations non-ventilables au niveau de la nomenclature fonctionnelle) ;
- 3) Les actions culturelles avec le Conservatoire et la Médiathèque, ainsi que les actions sportives avec le Centre aquatique ;
- 4) Les coûts des services généraux qui comprennent notamment les salaires des services supports (1,09 M€), les dépenses d'entretien de l'hôtel communautaire et de fonctionnement des services mutualisés (0,41 M€), la contribution à Seine-Maritime Numérique (0,17 M€) ou encore les provisions constituées (0,14 M€).

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT tous budgets confondus

Les dépenses d'investissement 2024 s'élèvent à 2 265 699,97 €.



Parmi les principales dépenses, peuvent notamment être citées :

- ✓ **Remboursement du capital de emprunts et dettes assimilées : 175 K€**
- ✓ **Les études et logiciels : environ 431 K€**
Dont :
 - Maitrise d'œuvre et autres intervenants dans la création de la Maison de l'Intercommunalité : 222 K€
 - Frais d'études PLUI : 54 k€
 - Assistance à maitrise d'ouvrage pour la concession relative au quartier d'affaires de la Moutardière : 47 K€
 - Assistance à maitrise d'ouvrage et frais de procédure pour la réhabilitation/extension du Conservatoire : 34 K€
 - Changement de logiciel comptable et budgétaire : 30 K€
 - Autres licences informatiques : 20 K€
 - Etude de faisabilité du pôle culturel : 16 K€
- ✓ **Les subventions d'équipement : 357 K€**
Dont :
 - Les fonds de concours aux communes membres : 180 K€, dont 34 K€ au titre du fonds CYCL'YN
 - Les aides à l'immobilier d'entreprises et assimilées : 118 K€

- Les subventions en faveur de l'environnement (achat de vélos, travaux de rénovation énergétique) : 58 K€

✓ **Les acquisitions et aménagement de constructions : 924 K€**

Dont :

- Acquisition et installation de modulaires : 278 K€
- Service des ordures ménagères : 331 K€, notamment :
 - Acquisition d'une benne à ordures ménagères : 206 K€
 - Grosses réparations sur les matériels roulants : 87 K€
 - Acquisition de bacs : 25 K€
- Réfection de la toiture terrasse centrale de la Médiathèque : 35 K€
- Acquisition de matériel informatique : 32 K€
- Travaux de rénovation de l'aire d'accueil des gens du voyage : 22 K€
- Remplacement de la chaudière de l'hôtel communautaire : 16 K€
- Travaux au niveau de la Poste de Saint Martin de l'If : 18 K€
- Acquisition d'instruments de musique : 15 K€
- Acquisition d'un véhicule pour le service informatique : 10 K€
- Acquisition de matériels pour installation du LAEP : 7 K€

✓ **Les travaux en cours : 59 K€**

Dont :

- Création de deux espaces de stockage sur la déchetterie de Touffreville la Corbeline : 48 K€
- Travaux préparatoires à l'aménagement de la rampe de la déchetterie de Croix-Mare : 6 K€

✓ **Autres dépenses d'investissement : 320 K€**

Dont :

- Versement d'une avance au budget annexe ZAE Auzebosc extension par le budget principal : 300 K€

Pour la première fois en 2024, Yvetot Normandie a l'obligation de présenter une nouvelle annexe au compte administratif, dite « annexe environnementale des collectivités locales », afin de valoriser les choix d'investissement réalisés qui ont un impact positif sur l'environnement et faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national, conformément à l'article 191 de la loi de finances pour 2024.

Par application du décret du 16 juillet 2024, la nouvelle annexe environnementale doit être mise en œuvre de façon progressive, au fur et à mesure de la parution d'une méthodologie consensuelle de cotation pour chacun des 6 axes la taxonomie des activités vertes, à savoir :

- Axe 1 : atténuation du changement climatique,
- Axe 2 : adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels,
- Axe 3 : gestion des ressources en eau,
- Axe 4 : transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques,
- Axe 5 : prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols,
- Axe 6 : préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

En 2024, seuls certains articles de dépenses d'investissement des budgets régis par la nomenclature M57 sont concernés par une analyse de l'axe 1 « atténuation du changement climatique » pour évaluer leur impact environnemental à partir de la logique suivante :

- « Favorable » : la dépense a un effet positif sur l'axe considéré ;
- « Défavorable » : la dépense a un effet négatif sur l'axe considéré ;
- « Neutre » : après analyse, la dépense est sans effet sur l'axe considéré.

Concrètement, seuls le budget principal (pour un volume de dépenses de près de 691 K€) et le budget annexe de l'hôtel d'entreprises (pour un volume de 500 €) sont concernés sur cet exercice budgétaire.

Pour l'axe 1 « atténuation du changement climatique », en 2024, il en ressort les cotations suivantes :

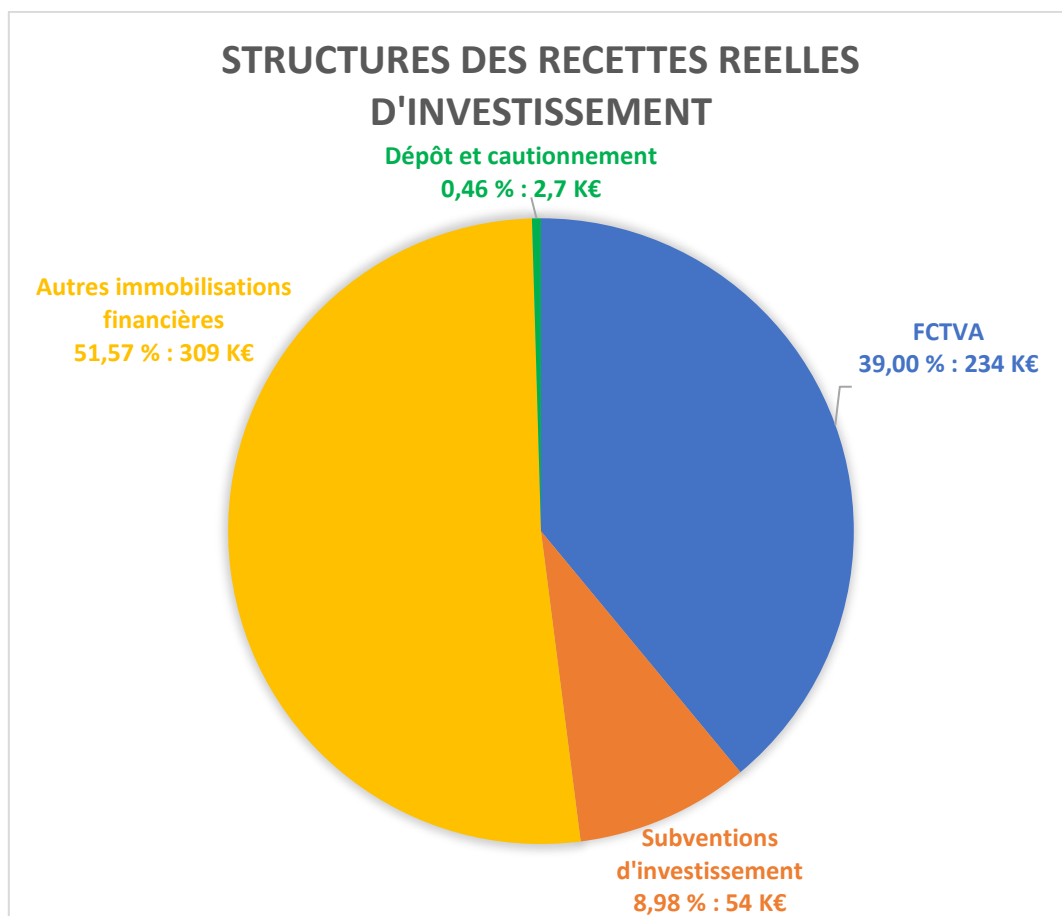
	Dépenses TTC à coter	Favorable	Défavorable	Neutre	Non-cotée
Budget principal	690 640,78 €	530 672,04 €	30 115,00 €	129 853,74 €	- €
Budget annexe hôtel d'entreprises	500,00 €	- €	- €	500,00 €	- €
Total	691 140,78 €	530 672,04 €	30 115,00 €	130 353,74 €	- €
Pourcentage	100,00%	76,78%	4,36%	18,86%	0,00%

Il peut également être intéressant de présenter les principaux domaines d'actions au titre desquels l'ensemble des dépenses réelles d'investissement consolidées (près de 2,27 M€) a été réalisé :

Il faut rappeler que les dépenses d'investissement des services généraux regroupent notamment le solde des coûts d'acquisition et d'installation des modulaires (278 K€), les frais d'études (maitre d'œuvre et autres intervenants) en rapport avec la construction de la Maison de l'intercommunalité (222 K€), les fonds de concours versés aux communes (180 K€), l'achat de matériel informatique et de téléphonie (33 K€).

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT tous budgets confondus

Le montant total des recettes réelles d'investissement (hors excédent de fonctionnement capitalisé) s'élève à 599 227,72 €.



Pour l'exercice 2024, les recettes d'investissement les plus significatives sont :

- ✓ **Les autres immobilisations financières : 309 K€**
Dont :
 - Avance au budget annexe ZAE Auzebosc extension versée par le budget principal : 300 K€
 - Remboursement de la caution pour la location de bâtiments à Sainte Marie des Champs : 9 K€
- ✓ **Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) : 234 K€**
- ✓ **Les subventions perçues : 54 K€**